

Pays de la Loire 2019 : l'année du Conseil en évolution professionnelle

Sur la carte



Établissements adhérents

157

Établissements adhérents
au plan de formation à l'Anfh

24

Établissements
adhérents au DPCm

Éditorial

Les administrateurs de la région Anfh Pays de la Loire saluent l'ensemble des hospitaliers, salariés du social et médicosocial.

L'activité de l'année 2019 s'inscrit dans le cadre du nouveau projet stratégique. Il réaffirme les valeurs de proximité, de solidarité et de paritarisme de l'Anfh.

En 2019, la politique de l'Anfh est résolument orientée vers le soutien et l'accompagnement des parcours professionnels des hospitaliers.

S'appuyant sur l'ordonnance du 19 janvier 2017, l'Anfh Pays de la Loire est précurseur dans l'organisation du Conseil en évolution professionnelle proposé aux professionnels de la région.

Parallèlement, le financement des études promotionnelles est toujours valorisé et permet la qualification des professionnels, en particulier ceux de catégorie C.

Le fonds de qualification offre la possibilité de suivre des formations diplômantes et certifiantes.

La richesse du plan d'actions régionales participe au développement des compétences des hospitaliers.

Enfin la nouvelle cartographie des métiers réalisée grâce à l'implication des établissements permettra d'établir une relation renouvelée entre les personnels médicaux et non médicaux et d'instaurer une dynamique de prévision et de gestion des ressources humaines reflétant le métier exercé.

Cette dynamique est favorisée par l'investissement de tous les administrateurs et salariés de la délégation, et bien sûr par l'engagement sans faille des établissements sans qui rien ne serait possible.

Sylvie Moisan
Présidente régionale

Une expertise pour gérer et financer

Dispositifs individuels au titre de l'agrément CFP

37,5% de dossiers acceptés (hors BC)

106 CFP* (dossiers classiques)

37 Études promotionnelles*

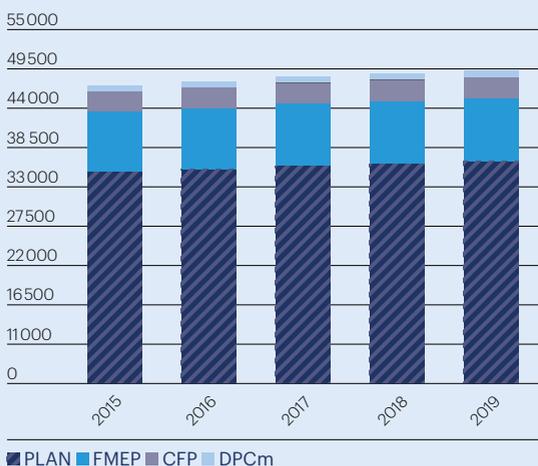
59 VAE*

664 Bilans de compétences*

*Nombre de dossiers en cours

Fonds et formation

Évolution de la collecte par fonds depuis 2015 (en K€)



En 2019, le total des cotisations* s'élève à 49 031 K€ contre 48 486 K€ en 2018, soit une augmentation de 1,1%. Cette évolution est supérieure à celle enregistrée au niveau national (1%). *Hors cotisations sur exercices antérieurs, sauf Esat.

Études promotionnelles tous fonds confondus

851 Études promotionnelles en cours, dont

395 Dossiers accordés en 2019

Dix premiers diplômes préparés dans le cadre des Études promotionnelles

Diplômes	Nombre EP 2019	Nombre EP 2018	Taux d'évolution 2019/2018
1. DEAS	260	234	11,1%
2. DE Infirmier	213	240	-11,3%
3. Dipl. Cadre de santé	97	91	6,6%
4. DE IBODE	45	37	21,6%
5. DE Infirmier anesthésiste	43	49	-12,2%
6. DE IPA	34	15	126,7%
7. DEAES	30	26	15,4%
8. BPJEPS	18	12	50%
9. Dipl. Préparateur pharma. hosp.	15	15	0%
10. Caferuis	13	12	8,3%
Autres	83	55	50,9%
Total	851	786	8,3%

DPC médical

Plus de 2100 départs

en formation au titre de l'agrément DPC médical, dont :

88% concernant les médecins

12% concernant les pharmaciens

<1% concernant les chirurgiens-dentistes



La cartographie... une démarche collective

La cartographie permet de réunir et développer un engagement collectif qui associe l'Agence régionale de santé, le Conseil régional, les universités, les représentants de l'État en région et nos administrateurs. Cette coopération favorise le développement de réseaux multi-décideurs et conforte la place centrale de l'Anfh dans ce projet.

Une démarche d'interrogation des pratiques professionnelles pour améliorer la qualité

Sept réunions de proximité ont permis de réunir nos principaux adhérents et d'interroger nos pratiques professionnelles pour mieux répondre aux besoins des établissements.

L'organisation d'ateliers a permis de créer des liens et de valoriser la proximité avec les nouveaux collaborateurs, et a mis en valeur un grand contentement des établissements dans la relation avec la délégation.

La création de nouvelles coopérations avec des partenaires tels que le CNFPT d'Angers permettent de nouer des relations nouvelles et de prévoir des coopérations dans le domaine de la santé, nouvellement organisé par le CNFPT.

Des journées à thèmes tels que le Compte personnel de formation et la réforme de la Fonction publique ont permis de tisser des liens avec les acteurs du secteur juridique et de l'État, et de réaffirmer la dynamique créative de l'Anfh.

Zoom sur le plan de formation

Répartition des charges par nature de dépenses



49%

Enseignement



9%

Déplacement



42%

Traitement

Répartition des stagiaires

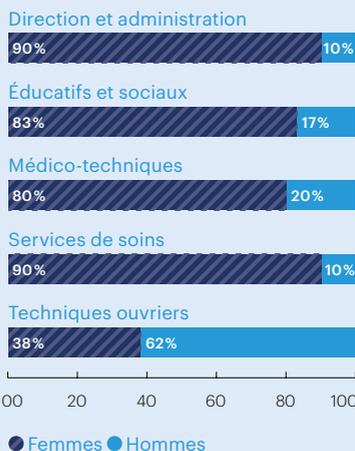
par catégorie de rémunération, ayant bénéficié d'une prise en charge au titre du plan de formation.



- A
- B
- C
- Autres

En 2019, 47% des stagiaires ayant bénéficié d'au moins une action de formation au titre du Plan de formation des établissements adhérents sont des agents de catégorie C, contre 48% en 2018.

Répartition des stagiaires partis au moins une fois en formation en 2019, par genre et par filière



L'Anfh en chiffres

Les chiffres-clés 2019

Cotisants (FMEP et CFP)



59,9%
de taux d'accès à la formation

Public formé au titre du plan de formation



Budget régional



49 031 K€
collectés par
l'Anfh Pays de la Loire

34 723 K€

2,1% - Plan de formation

9 927 K€

0,6% - Études promotionnelles

3 309 K€

0,2% - Dispositifs individuels
(CFP/VAE/BC)

28 K€

4,8% ESAT

1 044 K€

0,5% ou 0,75% - DPC médical

Dispositifs individuels (CFP + EP + VAE)*



202
dossiers CFP
(hors BC) pris en
charge et un taux
d'acceptation
de 37,5%

BC*



664
Bilans de
compétences
accordés (au titre
de l'agrément CFP)

*Nombre de dossiers en cours

Contact



**Anfh
Pays de la Loire**
1, bld Salvador
Allende - Immeuble
Les Salorges II
44105 Nantes
-
02 51 84 91 20
paysdelaloire@anhf.fr
www.anfh.fr/
pays-de-la-loire